

Conseil communautaire du 14 mars 2016

Lieu : Le Piboulio – Ste Croix

Présents : Jean- Max ANDRE, Anne-Marie BAILLOU, Ardoine CLAUZEL, Gérard CROUZAT, Bruno DELDIQUE, Vincent DELORY, François FAURE, Pierre FESQUET, Annie GOISET, Jean HANNART, Emmanuel NGUYEN, Jean-Claude PIGACHE, Noëlle PRATLONG, Françoise SAINT PIERRE, Denise SORIANO,

Procuration : Philippe GODE à Pierre FESQUET, Pierre PLAGNES à Denise SORIANO, Serge POUGET à Gérard CROUZAT.

Absents excusés : Pierre FOISY, Josette GAILLAC

Secrétaire de séance : Denise SORIANO

Président de séance : Jean-Claude PIGACHE

Total des voix : 15 présents + 3 procurations = 18 voix

1. **Approbation du compte-rendu du conseil du 22 février 2016**
Adopté à l'unanimité

2. **Finances** : voir tableaux de synthèse des Comptes de résultats

Président de séance pour le vote de tous les comptes administratifs : M Pierre Fesquet
M Pigache, président de la communauté de communes, ne prend pas part au vote de tous les comptes administratifs

a) **Budget Principal** :

o Vote du Compte Administratif 2015

2016_19 : adoption 17 pour contre abstention

o Vote du Compte de Gestion 2015

2016_20 : adoption 18 pour contre abstention

o Affectation du résultat 2015

Compte tenu du résultat positif en investissement, le résultat de fonctionnement de 274 849,24 € à affecter est repris en recette de fonctionnement (ligne de recette 002),

Le solde excédentaire de la section d'investissement (hors RAR) fait quant à lui l'objet d'une inscription obligatoire en recette d'investissement, ligne 001 pour 360495,40 €.

A noter que le budget principal devra absorber les résultats d'investissement et de fonctionnement des budgets ATV/EB/CHAPTAL

La délibération est inutile, l'affectation décidée est en fonctionnement.

b) **Budget Atelier de Transformation Végétale** :

o Vote du Compte Administratif 2015

2016_21 : adoption 17 pour contre abstention

o Vote du Compte de Gestion 2015

2016_22 : adoption 18 pour contre abstention

- o Affectation du résultat 2015

Suite à l'encaissement des loyers, la section de fonctionnement a un solde d'exécution positif 5910,62 €.

Le solde de la section d'investissement est déficitaire - 10644,23 € (solde d'exécution N-1 et subvention non perçue).

Ce budget est supprimé pour 2016 (résultats des sections seront intégrés dans le budget principal)

2016_23 : adoption 18 pour contre abstention

c) Budget Maison Chaptal (Commerce) :

- o Vote du Compte Administratif 2015

2016_24 : adoption 17 pour contre abstention

- o Vote du Compte de Gestion 2015

2016_25 : adoption 18 pour contre abstention

- o Affectation du résultat 2015

Budget supprimé en 2016 (résultats des sections seront à intégrer dans le budget principal)

2016_26 : adoption 18 pour contre abstention

d) Budget de l'Épicerie Boulangerie du Pompidou (commerce) :

- o Vote du Compte Administratif 2015

2016_27 : adoption 17 pour contre abstention

- o Vote du Compte de Gestion 2015

2016_28 : adoption 18 pour contre abstention

- o Affectation du résultat 2015

Budget supprimé en 2016 (les résultats des sections seront à intégrer dans le budget principal)

2016_29 : adoption 18 pour contre abstention

BUDGET PRINCIPAL/ATV/EB/CHAPTAL

CA 2015 - Cumul de soldes d'exécution des deux sections

Section d'investissement	Réalisé
BP Excédent 2015	319 739,98
ATV Déficit 2015	-10 644,23
EB Déficit 2015	-1 776,32
CHAPTAL Excédent 2015	895,68
REPORT 001 EN 2016	308 215,11

Section de fonctionnement	Réalisé
BP Excédent 2015	274 849,24
ATV Excédent 2015	5 910,62
EB Excédent 2015	1 704,78
CHAPTAL Excédent 2015	2 921,31
REPORT 002 EN 2016	285 385,95

e) Budget SPANC :

- o Vote du Compte Administratif 2015

2016_30 : adoption 17 pour contre abstention

- Vote du Compte de Gestion 2015
2016_31 : adoption 18 pour contre abstention

- Affectation du résultat 2015
Le résultat de fonctionnement de 86,76 € est à affecter : affectation complémentaire en section d'investissement pour 86,76 € (recette complémentaire à inscrire sur l'article 1068).
Reprise en recettes de fonctionnement (ligne de recette 002) 0,00 €.

Le solde déficitaire de la section d'investissement (hors RAR) fait l'objet d'une inscription obligatoire en dépenses d'investissement, ligne 001 pour 1680 €.

2016_32 : adoption 18 pour contre abstention

f) Budget Station-service :

- Vote du Compte Administratif 2015
2016_33 : adoption 17 pour contre abstention

- Vote du Compte de Gestion 2015
2016_34 : adoption 18 pour contre abstention

- Affectation du résultat 2015
Le résultat de fonctionnement de 10 653,30 € est à affecter : affectation complémentaire en section d'investissement pour 2694,55 € (recette complémentaire à inscrire sur l'article 1068).
le reliquat de 7 958,75 € est repris en recettes de fonctionnement (ligne de recette 002)

Le solde déficitaire de la section d'investissement (hors RAR) fait quant à lui l'objet d'une inscription obligatoire en dépenses d'investissement, ligne 001 pour,
2016_35 : adoption 18 pour contre abstention

g) Budget Ordures Ménagères :

- Vote du Compte Administratif 2015
2016_36 : adoption 17 pour contre abstention

- Vote du Compte de Gestion 2015
2016_37 : adoption 18 pour contre abstention

- Affectation du résultat 2015
Le résultat de fonctionnement de 76 674,01 € est à affecter: affectation complémentaire en section d'investissement pour 11 254,33 € (recette complémentaire à inscrire sur l'article 1068).
Le reliquat de 65 419,68 € est repris en recette de fonctionnement (ligne de recette 002).
Le solde déficitaire de la section d'investissement fait quant à lui l'objet d'une inscription obligatoire en dépenses d'investissement, ligne 001 pour 11 254,33 €.

2016_38 : adoption 18 pour contre abstention

Questions diverses :

↳ **Maison des services au public :**

Un courrier a été adressé à toutes les mairies de la communauté de communes.
Il s'agit d'une demande de renseignements :

- sur des lieux susceptibles d'accueillir la MSAP et leur coût éventuel
- sur l'état des lieux des services existants
- sur le type de service que vous souhaitez.

↳ Point sur PLUI :

Réception de 4 dossiers en réponse à la consultation d'appel d'offre sur le suivi du dossier

Rappel pour les communes : Préparation d'une exposition de photographies sur l'évolution des paysages de la communauté de communes : Recueil de photographies anciennes auprès de la population, un élu par commune volontaire (travail déjà fait à St Martin et en cours à St Etienne VF, quel élu s'occupe de centraliser les photos et de les référencer pour les transmettre à Floriane ?) qui va rencontrer les gens pour leur emprunter leurs photographies, en discuter, et qui reprend une photo du même point de vue.

↳ Commission "Agriculture Forêt" :

Suites possibles des démarches Terra Rural :

Suite à un contact avec Xavier Roméro, de la Région, on sait que l'appel à projet ne sortira pas avant d'avoir été ajusté avec les élus de Midi-Pyrénées : pas de date précise !

La question des fusions de communautés de communes vient compliquer (ou enrichir ?) notre démarche. Floriane a pris contact avec les structures qui ont porté ou portent encore une démarche Terra Rural :

- Syndicat Mixte du Galeizon.
- Syndicat Mixte du Mont Lozère, rôle de boîte aux lettres pour le projet Terra Rural, implication de communes, d'acteurs locaux (Office de Tourisme...) et de la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère : plusieurs actions encore en cours avec des missions confiés à la Chambre et à l'Alodear, notamment des études de ferme de reconquête à Vialas et St Frézal, l'étude de la création d'un espace test agricole...
- CC Florac-Sud Lozère : un chargé de mission en poste qui est relativement bloqué sur les questions de foncier, mais qui développe des projets "filiales", projets auxquels il serait intéressant de participer (importance de relais d'animation dans la vallée).

Les élus ont ciblé ces thématiques :

- Les **vergers de châtaigniers** (repérage, réhabilitation, entretien par des troupeaux) en lien avec l'atelier de transformation végétale et la démarche Natura 2000.
- Les **circuits courts** et l'**installation de maraîchers** → lien à établir avec le conseil départemental et la démarche Agrilocal.
- La question de la **mobilisation du foncier** reste centrale et en même temps sans solution miracle ! Sur la communauté de communes de l'Aigoual, une démarche passionnante a été lancée, il y a quelques années sur la reconnaissance de "l'intérêt général" de l'activité pastorale, par des éleveurs, associés à des chercheurs et enfin aux élus. Comment imaginer un pacte pastoral à "la mode Hauts Gardons" ?

Suites à donner :

- Rédaction d'une trame pour une "intention de projet" à adresser à la Région et à proposer aux autres élus.
- Organisation d'une réunion avec les agriculteurs pour faire émerger des projets et construire la réponse ensemble.
- Contacter les élus des deux autres communautés de communes + plus ceux de Florac pour trouver le meilleur portage possible (un projet par communauté de communes, un projet à l'échelle de l'ATCC, à une échelle encore différente ?) et le meilleur montage : un ou plusieurs chargés de mission, des prestataires extérieurs...
- Organiser une réunion de présentation du Pacte Pastoral avec l'Aigoual (lien avec notre PLUI !)

Deux dates de réunion à retenir : quels élus souhaitent y participer ?

- **Le 29 mars à 18 h**, espace Stevenson, à Cassagnas, réunion d'échange sur la valorisation de la laine, organisée par le PnC.
- **Le 01 avril à 14h**, salle polyvalente de Florac, présentation de la démarche Agrilocal, visant à développer l'approvisionnement en circuits courts pour la restauration collective, organisée par le Département de la Lozère.

↪ **Dates des prochaines réunions :**

18 mars 2016 : journée PNC - ATCC sur la revitalisation des centre-bourgs, à Florac, à partir de 9 h

21 mars 2016 : journée auditions PLUI

21 mars 2016 à 14h00 : commission culture : subventions 2016

31 mars 2016 à 16h00 au siège : CAO PLUI

31 mars 2016 à 17h30 au Piboulio : conseil communautaire : attribution marché PLUI

1^{er} avril 2016 à 14h00 à Florac, conseil d'administration de Trait d'Union : bilan financier 2015 et budget 2016

8 avril 2016 à 18h00 au Piboulio, conseil communautaire : vote des budgets (prévoir avant date de la commission finances)

Séance levée à 20 h 20

